

Mine d'infos

Avril 2008

Bonjour à toutes et à tous,

Pour respecter notre volonté de communication annoncée, lors de la campagne électorale, nous vous proposons de découvrir les premières informations municipales.

Le Conseil Municipal est installé depuis le 22 mars 2008. Un seul tour de scrutin aura suffi pour élire Maire et Adjoint. L'attribution des fonctions a respecté les souhaits exprimés par les électeurs.

Un poste de 3^{ème} Adjoint a été créé, et dans un élan démocratique, cette fonction a été proposée par Madame le Maire à un élu de la liste d'Union Démocratique Pour la Défense des Intérêts Communaux.

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Claire TOGNON
Maire



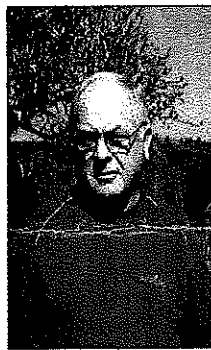
Alain SAYET
1er adjoint



Annick MENDEZ
2ème adjoint



Thierry CATHALA
3ème adjoint



André BONNET
Conseiller



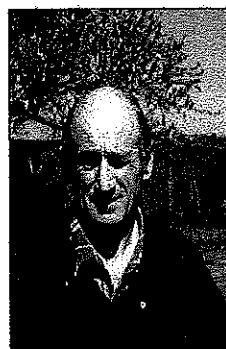
Franck DESSOMME
Conseiller



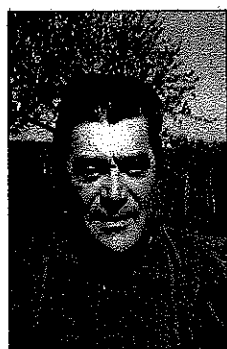
Yves DIDIO
Conseiller



Thierry LACROIX
Conseiller



Armand RIVES
Conseiller délégué



Louis RONDEPIERRE
Conseiller



Gérard TASTET
Conseiller

Pour contacter le maire et ses adjoints

Claire TOGNON : 06 27 95 50 47

Alain SAYET : 04 70 99 61 27

Annick MENDEZ : 04.70 99 64 05 ou 06 63 76 36 40

Thierry CATHALA : 04 70 99 64 34

Le montant mensuel brut des indemnités est fixé comme suit :

Maire : 508,81 €, 1^{er} Adjoint et Conseiller Délégué: 98,77 €, 2^{ème} et 3^{ème} Adjoint 197,54€, sachant que le montant maximum pouvant être attribué est de 636.01 € pour le Maire et 246.92 € pour les adjoints. Les économies réalisées serviront à financer des dépenses de fonctionnement.

REUNION DE CONSEIL DU 29 MARS

La deuxième séance en date du 29 mars 2008, était consacrée principalement à l'élection des représentants siégeant dans les divers syndicats, organismes, et les membres des Commissions Communales.

| Délégation communale | Titulaire(s) | Suppléant(s) |
|--|--|------------------------------------|
| SIEGA (éclairage public) | Alain SAYET | Gérard TASTET |
| SIVOS et SIVU Basses Marches | André BONNET et Thierry LACROIX | Claire TOGNON |
| Communauté de communes Le Donjon Val Libre | André BONNET et Claire TOGNON | Franck DESSOMME et Thierry CATHALA |
| SIVOM Val de Besbre | Alain SAYET et Louis RONDEPIERRE. | Armand RIVES et Yves DIDIO |
| Correspondant défense | Gérard TASTET | |
| Sécurité routière | Thierry CATHALA | |
| ATDA | Claire TOGNON | |
| CNAS | Annick MENDEZ (représentant le Conseil Municipal) et Alexandra OLIVIER (représentant le personnel) | |
| Conseil d'école et commission scolaire | Armand RIVES, Thierry LACROIX, Annick MENDEZ. Mme Joëlle BALLOT a été nommée le 12 avril membre consultant sans voix délibérative. | |
| CCAS | Claire TOGNON, Yves DIDIO, Louis RONDEPIERRE, Franck DESSOMME et Thierry LACROIX | |
| Centre social | Claire TOGNON | André BONNET |

| Commission communale | Titulaire(s) | Suppléant(s) |
|--|---|---|
| Personnel | Annick MENDEZ, Louis RONDEPIERRE, Alain SAYET et Armand RIVES | |
| Finances | Yves DIDIO, Thierry LACROIX, Thierry CATHALA et Annick MENDEZ | |
| Appel d'offres | Annick MENDEZ, Yves DIDIO, Gérard TASTET | Armand RIVES, Franck DESSOMME, André BONNET |
| Associations | Annick MENDEZ, Gérard TASTET, Franck DESSOMME, André BONNET | |
| Chemins | Louis RONDEPIERRE, Gérard TASTET, Alain SAYET, Thierry LACROIX, Thierry CATHALA et Armand RIVES | |
| Travaux, bâtiments communaux, cimetières | Louis RONDEPIERRE, Alain SAYET, Thierry CATHALA, André BONNET et Armand RIVES | |
| Cantine scolaire | Annick MENDEZ | Alexandra OLIVIER et Odette FAYET (membres consultants) |
| Fleurissement et illumination | Annick MENDEZ, Gérard TASTET, Alain SAYET et Armand RIVES | |
| Communication | Annick MENDEZ et Franck DESSOMME | |

REUNION DE CONSEIL DU 12 AVRIL

Elle était consacrée au vote du budget 2008, sachant qu'au cours de cette année de transition, et compte tenu du manque de trésorerie, aucun gros projet ne pouvait être envisagé.

Les décisions ont abouti à une simple réduction des dépenses de fonctionnement, pour tenter de relancer l'avenir avec sérénité. Dépenses de fonctionnement sérieusement allégées par le départ en retraite de la secrétaire de Mairie et par le réajustement de chaque article selon les besoins réels.

Il est bien évident qu'il est impératif d'assurer les lourdes dépenses d'investissement précédemment engagées. A savoir :

- Bar et logement sandwicherie : les dépenses prévisionnelles 2008 sont de 184 472 € (104 033.71 € payés en 2007)
- Revêtement sol de la Poste : 1 470 €
- Travaux salle des fêtes : 2 506 €
- Achat de panneaux de stationnement : 1 700 €
- Mise aux normes têtes d'aqueduc : 418 €
- Complément étude de zonage : 524 €
- Travaux de voirie : 2 198 €

Notre modeste programme :

- Achat de matériels techniques, de matériels divers et de mobilier : 3 350 €
- Aménagement au cimetière et création d'un jardin du souvenir : 3 000 €

Nous vous rappelons que les réunions de Conseil Municipal sont publiques et que le budget, une fois voté, est consultable en Mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – REUNION DU 11 AVRIL

Les membres de l'administration du CCAS doivent être renouvelés dans les deux mois suivant l'installation du Conseil Municipal.

En attendant cette nomination, la réunion a eu lieu avec les membres actuellement en fonction.

La Présidente a proposé de créer une cellule d'écoute et d'assistance aux personnes âgées et a fait deux propositions qui ont été immédiatement acceptées :

- Les personnes ne pouvant pas se rendre à la pharmacie pourront déposer leur ordonnance accompagnée de leur carte vitale et de leur carte mutuelle complémentaire au secrétariat de Mairie jusqu'au vendredi soir. Ils récupéreront leurs médicaments le lundi dans l'après midi.
- Les habitants n'ayant pas la possibilité de porter leurs encombrants à la benne pourront s'inscrire en Mairie, la semaine précédant le passage de celle-ci. L'employé communal ramassera les encombrants le mercredi.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

La communauté de communes du Donjon Val Libre a élu son Président et ses Vice-Présidents

Président : Gilles BERRAT,

1^{er} Vice Président : Michel RAJAUD

2^{ème} Vice Président : Raymond BONNOT

3^{ème} Vice Président : Guy LABBE

4^{ème} Vice Président : Brigitte HERVIER.

Membre du bureau pour la commune de Montcombroux : André BONNET.

TRANSPORT A LA DEMANDE (CONSEIL GENERAL) :

Vous pouvez, grâce au transport à la demande mis en place par le Conseil Général, vous rendre de votre domicile au Donjon, à Moulins et à Vichy les mardis et les samedis.

Mardi: Arrivée au Donjon à 7 H 55 (avec une correspondance par autocar à destination de Moulins à 8 H00) ou Arrivée au Donjon à 9 H 00.

Retour du Donjon à 11 H 30 ou 13 H 20 (avec une correspondance en provenance de Moulins par autocar à 13H15).

Samedi : Arrivée au Donjon à 12 H 35 (avec une correspondance par autocar pour Moulins à 12 H 40, pour Vichy à 12 H 45) ou Arrivée au Donjon à 14 H 00.

Retour du Donjon à 17 H 00 ou à 18 H 50 (avec une correspondance en provenance de Moulins à 18 H 45 ou de Vichy à 18 H 45).

Réservations ouvertes du lundi au samedi de 8 h à 18 h au **0 800 800 966**.

Vous pouvez contacter la Mairie pour de plus amples renseignements.

DIVERS POINTS ABORDES :

SANDWICHERIE

Quelques interrogations, voire inquiétudes (surtout financières), surgissent quant à la finalité du projet initial voté par l'ancienne municipalité.

Il existe un véritable problème de cohabitation à reconsidérer, quant à l'occupation des garages (locataires et employés communaux). Ainsi, il a été décidé que l'ancienne forge serait le garage du logement et non plus l'atelier communal et que l'atelier serait aménagé dans le prolongement des deux garages communaux sur le terrain situé derrière la sandwicherie. Seules les fournitures pour la construction de cet atelier seront inscrites au budget (environ 4 000 € pour 2008), les travaux étant effectués par les agents communaux, Alain SAYET et Armand RIVES.

En ce qui concerne la gérance de cet établissement, les élus ont rencontré la mission accueil Allier du Conseil Général, qui établira et diffusera une plaquette servant à promouvoir notre offre. Cette mission accueil nous aidera à cibler les candidats, une présélection aura lieu le 26 mai prochain.

CONSEILS PRATIQUES

Claire TOGNON, recevra les administrés les lundis de 14 H à 16 H.

La mise en place de permanences d'élus se concrétise; le calendrier peut-être consulté en Mairie. Elles se tiendront généralement les samedis de 10H à 12H.

Néanmoins, vous avez la possibilité de solliciter un entretien concernant un problème précis, avec le Conseiller compétent dans le domaine qui vous concerne, en téléphonant au secrétariat de la mairie au 04.70.99.61.13.

Une boîte aux lettres a été installée à l'extérieur de la mairie.

R.P.I.

Claire TOGNON a souhaité rencontrer, avec Armand RIVES et Joëlle BALLOT, une délégation communale de Bert et de Barraix Bussolles afin de discuter de l'avenir du R.P.I. Notre proposition est que les classes soient regroupées sur le site de Montcombroux, puisque les locaux existent déjà et l'idée n'occasionne aucun frais.

Les négociations ont abouti à un projet de rencontre avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie, dans un proche avenir.

Nous insistons sur le fait que de la survie du RPI dépend la survie du village et souhaitons sensibiliser tous les parents sur ce sujet.

ASSOCIATIONS

Pour cette année, compte tenu du délai très court pour voter le budget 2008, il n'a pas été possible de revoir les conditions de mise à disposition des diverses salles communales, et l'attribution des subventions.

Par contre, la commission communale organisera très prochainement une réunion avec tous les Présidents pour que chacun puisse faire connaître ses besoins et exprimer ses souhaits.

Parallèlement à ces informations associatives, se profile une volonté de reconstituer un club pour les personnes du 3^{ème} Age. Avis aux amateurs.

PROJET DE GOLF AU VIEUX-BOURG

Le 4 avril 2008, les concepteurs du Golf de Montcombroux ont invité les élus de la Communauté de Communes et les différents partenaires associés afin de présenter leur projet.

Quatre hélicoptères ont été mis à disposition pour survoler le territoire destiné à la réalisation future.

Un buffet a clôturé la manifestation, sans oublier la remise à chaque femme d'un bouquet de tulipes de Hollande.

Gracieusement, les organisateurs ont remis à Claire TOGNON les fleurs restantes pour distribuer aux personnes âgées et aux commerçants de notre commune.